

# L'ÉDUCATION ET LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE VISEUR

## LA SOLIDARITÉ CONTRE LE CHACUN POUR SOI

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #055 ■ MI FÉVRIER 2018

### Amplifier et unifier les luttes

Les 1<sup>er</sup> et 6 février, des milliers de lycéen-ne-s, étudiant-e-s, personnels se sont mobilisé-e-s et ont enclenché un début de mobilisation qu'il faut maintenant poursuivre et développer. Laisser mettre en place la sélection c'est accepter une dégradation radicale du service public. L'enseignement supérieur est fortement touché par la loi LRU de 2007 et des officines privées vendent déjà leurs conseils en orientation pour des centaines d'euros. Le rapport Mathiot prépare une réforme du lycée et du bac pensée pour faire des économies et pour enrôler pleinement le lycée dans le processus de tri social.

**Contre la sélection, contre la réforme du bac et du lycée, contre les suppressions de postes, pour le service public, SUD éducation et une large interfédérale appellent à la mobilisation le 15 février.**

Le gouvernement a annoncé un plan de dynamitage de la fonction publique. Recours accru aux contractuels et plan de départ volontaire. Le gouvernement ne se cache pas. En supprimant 120 000 postes, il détruit encore un peu plus les services publics. Sept organisations syndicales de la fonction publique appellent à la grève le 22 mars pour revendiquer une hausse des salaires, l'arrêt des suppressions d'emplois, la titularisation des contractuel.le.s au lieu de l'extension de la précarité, l'égalité professionnelle, l'abrogation du jour de carence, la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

**Il faut réussir la mobilisation la plus importante possible le 22 mars, qui doit être un point d'appui pour la construction d'un mouvement de grève reconductible et de convergence des luttes. Toutes et tous en grève et dans les manifestations ! Remettons le progrès social au goût du jour.**

### -10 % de postes aux CRPE

Le nombre de postes à pourvoir au titre de l'année 2018 aux concours de professeur-e-s des écoles est fixé à 11 840. Il y en avait eu 13 001 en 2017. 1161 postes de moins : 10 %. Cette saignée aura un impact majeur dans les écoles. Les académies les plus touchées sont avant tout des académies populaires. Cette répartition inégale des recrutements ne fera qu'accroître encore les inégalités entre les territoires. Les prochaines rentrées se feront dans des conditions inacceptables si nous laissons faire.

### Salaires en baisse

Le salaire réel des fonctionnaires baisse depuis 2013 sous l'effet combiné de l'inflation et du gel quasi-permanent du point d'indice et de l'augmentation des cotisations-retraite. Ils sont encore mis à mal depuis janvier par le rétablissement du jour de carence, l'augmentation du taux de cotisation de la pension civile et de la CSG. Les maigres augmentations salariales prévues pour 2018 par le PPCR ont été reportées. Les personnels de l'éducation nationale ont ainsi vu leur salaire baisser en janvier.



**POUR VOUS TENIR  
AU COURANT DES LUTTES,  
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :  
[WWW.SUDEDUCATION.ORG](http://WWW.SUDEDUCATION.ORG)**